

N°28/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 JUIN 2022

OBJET : Délibération pour attribuer les subventions aux associations communales

Le trente juin deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16
Secrétaire de séance : Serge BLANC
Convocation en date du : 16 juin 2022

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, CATELAN Richard, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, OLLIVIER Nathalie, MAGNAN Richard, PRAT Denis

EXCUSES : AUBERT Sylvain (pouvoirs donnés à Richard MAGNAN), GIRAUD Sylvie (pouvoirs donnés à Denis PRAT), HELSEN Véronique (pouvoirs donnés à Daniel GALLAND), ROCHAS Alain (pouvoirs donnés à Richard ACHIN),

ABSENT : BARBAN Daniel

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions des Associations, étudiées en commission lors d'une réunion de travail le 13 mai 2022. Il précise que ces demandes concernent les associations qui ne bénéficient pas de l'aide de la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS	
NOM DE L'ASSOCIATION	Montant accordé en 2022
ACCA LES COSTES	200,00 €
ACCA DIANE D'AUBESSAGNE	200,00 €
ASL DU CANAL DU VILLARD	200,00 €
ASS BIEN CHEZ SOI	500,00 €
ASS LES COUSTY AND CO	200,00 €
ASS TRADITIONS CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	300,00 €
CLUB "LA DJUNCHA DU BEL AGE"	400,00 €

COMITE DES FETES DE ST EUSEBE	200,00 €
COMITE DES FETES DU VILLARD ST PIERRE	0,00 €
DONNEURS DE SANG DU VALGAUDEMAR	360,00 €
ASS LA BOULE D'AUBESSAGNE	200,00 €
COM COM CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	5 325,00 €
ECOLI AIR	300,00 €
AUTOUR DE CHRISTINE	200,00 €
ASSOCIATION CHAMPS'ONG	100,00 €
MFR DE VENTAVON*	
SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES*	
APF FRANCE HANDICAP*	100,00 €
SECOURS POPULAIRE*	
SECOURS CATHOLIQUE*	
LES RESTAURANTS DU CŒUR*	100,00 €
ASS SCLEROSES EN PLAQUES*	100,00 €
CROIX ROUGE*	
LYCEE PROFESSIONNEM POUTRAIN*	
FEDERATION NATIONALE LIGUE CONTRE LE CANCER*	
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE*	
AFM TELETHON*	
TOTAUX	8 985,00 €
MONTANT PREVU AU BUDGET	11 000,00 €
*Associations diverses et hors commune (3x100 €) aidées à tour de rôle chaque année	
Subvention versée si au moins une manifestation organisée en 2022	

➤ **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie.aubessagne@orange.fr

